

JANVIER
2026

Flash info



www.ville-saint-pere.fr
facebook @saintperemarcenpoulet



INVITATION



Jean-Francis Richeux, le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la

Cérémonie des Vœux
Jeudi 15 janvier 2026 à 19h
Salle polyvalente



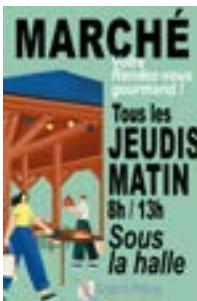
INVITATION à la Cérémonie des Vœux du 15 janvier 2026 à 19h à la Salle polyvalente de Saint-Père

SOIRÉE COUSCOUS

SAMEDI 24 JANVIER 2026



ORGANISÉE PAR LA FANFARE ST MICHEL



Le MARCHÉ du JEUDI

RENDEZ-VOUS GASTRONOMIQUE

Le jeudi matin, c'est jour de marché à Saint-Père ! Les marchands vous attendent dès 8h et jusqu'à 13h pour vous proposer des produits de qualité. Venez à la rencontre du boucher «La tête de cochon», du poissonnier «B&A Marée Breizh», du traiteur «Tous à table», du vendeur de crêpes et galettes «Un air de sarrasin»... Soyez fidèles à ce rendez-vous, les producteurs comptent sur vous.

CONCOURS DE DESSIN

«DESSINE LE PÈRE NOËL EN VACANCES». Tous les dessins seront exposés lors de la cérémonie des vœux à la salle polyvalente. Ils prendront place ensuite dans le hall de la Mairie. Les résultats du concours seront annoncés sur Facebook, Illiwap, site internet, par affichage à la mairie et dans les écoles.

LISTES ÉLECTORALES



Les prochaines élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 (1^{er} tour) et, le cas échéant, le dimanche 22 mars 2026 (2^e tour). Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales au plus tard le vendredi 6 février 2026 en mairie ou avant le 4 février en ligne.

S'INSCRIRE sur le site internet <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscrис-sur-listes-electorales>; soit à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile au nom du demandeur.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>.

FRANCE SERVICES



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES. Prochaines permanences à Saint-Père les jeudis 8 et 22 janvier ; 5 et 19 février de 9h à 12h. Un interlocuteur vous accompagne dans vos démarches : impôts, retraite, CAF, etc. **Avant tout déplacement en mairie, contactez les conseillers** pour savoir quels documents apporter lors du rendez-vous : 02 14 99 09 20 ou courriel france.services@stmalo-agglomeration.fr.

Adulte : 22 € (kir et café offert)

Enfant : 11 € (jusqu'à 12 ans inclus)

à partir de 19h30

Salle polyvalente de St Père

Buvette sur place
Soirée dansante avec DJ

Réservation au 06 62 84 15 64 ou 06 98 41 03 49
ou par mail : fanfare.stpere@gmail.com

2026

Saint-Père-
Marc-en-Poulet

DONNER PLUTÔT
QU'ABANDONNER

La
Recup!

Déco, meubles, électroménager, articles de sport... Si ça passe, on vous en débarrasse. Saint-Malo Agglomération les collecte chez vous pour leur donner une seconde vie.

* D'INFOS :



Collecte
des recyclables

Collecte
des
ordures ménagères

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J	2 L	3 M	4 S	5 M	6 J
2 V	3 S	4 M	5 M	6 M	7 J
3 S	4 M	5 M	6 M	7 M	8 J
4 D	5 M	6 M	7 M	8 M	9 J
5 L	6 M	7 M	8 M	9 M	10 J
6 M	7 M	8 M	9 M	10 M	11 J
7 M	8 M	9 M	10 M	11 M	12 J
8 V	9 L	10 M	11 M	12 M	13 J
10 S	11 M	12 M	13 M	14 M	15 J
11 D	12 M	13 M	14 M	15 M	16 J
12 L	13 M	14 M	15 M	16 M	17 J
13 M	14 M	15 M	16 M	17 M	18 J
14 M	15 M	16 M	17 M	18 M	19 J
15 V	16 M	17 M	18 M	19 M	20 J
17 S	18 M	19 M	20 M	21 M	22 J
18 M	19 M	20 M	21 M	22 M	23 J
19 L	20 M	21 M	22 M	23 M	24 J
20 M	21 M	22 M	23 M	24 M	25 J
21 M	22 M	23 M	24 M	25 M	26 J
22 V	23 M	24 M	25 M	26 M	27 J
23 S	24 M	25 M	26 M	27 M	28 J
24 D	25 M	26 M	27 M	28 M	29 J
25 D	26 M	27 M	28 M	29 M	30 J
26 L	27 M	28 M	29 M	30 M	31 J
27 M	28 M	29 M	30 M	31 M	
28 M	29 M	30 M	31 M		
29 V	30 M	31 M			
30 S	31 M				

Saint-Malo
Agglomération

DÉCHETS...

CALENDRIER DES DÉCHETS : le calendrier des déchets est consultable sur www.ville-saint-pere.fr. **Attention, Saint-Malo Agglomération ne distribuera pas de calendrier dans les boîtes aux lettres.**

DECHETERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.

RUGBY À SAINT-PÈRE

SAINT-PÈRE RUGBY CLUB Compétition territoriale seniors masculins (+18 ans) Régionale 3 - Poule 3. Rencontre à Saint-Père à 15h dimanche 11 janvier, le «Saint-Père Rugby Club» rencontre «Bain de Bretagne».

À VOS AGENDAS

FEST-NOZ. Samedi 14 février à 20h30 salle polyvalente. Organisation La Parbatte - contact **06 76 29 44 08**.



LE CLIC VOUS INFORME...

CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS Temps d'échange de 15h à 16h30, salle la Vallée Verte à St-Méloir-des-Ondes. **Mardi 13 janvier**. Echange libre. Info : **02 99 16 88 76 - accueil@clic-cote-emeraude.fr**.



CÉLÉBRATIONS



MESSES DU SAMEDI À 18H : 10 janvier à Miniac-Morvan ; 17 janvier à Lillemer ou au Tronchet ; 24 janvier à Saint-Guinoux ; 31 janvier à Saint-Suliac.

MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 11 janvier à Châteauneuf d'I&V ; 18 janvier à St-Père-Marc-en-Poulet ; 25 janvier à Miniac-Morvan ; 1^{er} février à Plerguer. Contact : **02 99 58 41 02 - paroissechateauneufminiac@gmail.com**.

MOT DU JARDINIER



«Sec janvier, heureux fermier».

DÉCHETERIES

Saint-Malo
Agglomération

COMMENT OBTENIR SON BADGE...

À compter de **juin 2026**, les habitants de l'agglomération, en résidence principale et secondaire devront s'équiper d'un badge pour accéder aux cinq déchèteries de l'Agglomération. **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous sera demandé.**

> Obtenir un **E-badge** : formulaire sur <https://www.stmalo-agglomeration.fr>.
> Pour une **Carte physique** : prendre rendez-vous sur le site de l'agglomération <https://www.stmalo-agglomeration.fr>, avant de vous rendre au siège de la direction des déchets du lundi au vendredi de 13h45 à 16h30 (43 rue de la Ville ès Cours à Saint-Malo). Pour toutes questions : **0800 801 061** (service et appel gratuits).

BIBLIOTHÈQUE



LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le 06 62 09 13 36

Accueil : mercredi 10h/12h et 16h/18h ; vendredi 16h/18h30 et samedi 10h/12h.

PORTAIL CULTUREL : accédez au catalogue de la bibliothèque et suivez l'actualité littéraire. Pour vous connecter, scannez le QR code ci-contre ou rdv sur le site <https://bibliothequesaintpere.bibenligne.fr>.

Suivez l'actualité sur Facebook : bibliothequesaintpere. Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.



Saint-Père
Marc-en-Poulet

PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-Francis RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.

Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.

Elisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.

Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.

Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : **Jean-Francis Richeux** - Chef d'édition : **Chantal Besly** - Responsable de rédaction : **Adeline Bourdais** - Conception et réalisation : **Christèle Hervé**

Comité de Rédaction : **Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss et Guy Richeux**.

Ne pas jeter sur la voie publique

